



Département de Maine et Loire
 Arrondissement de SAUMUR
 COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 janvier 2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 10/01/2023

Nombre de Conseillers
 en exercice : 19
 Nombre de Conseillers
 présents : 17

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusés :

M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
 M. CANONNE Julien représenté par Amélie JAMET

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM2023-01-019 **Frais d'études site suivis de travaux - décision modificative n°8 :**
 Acte 7.1.3 : Finances locales - décisions modificatives

Madame l'inspectrice divisionnaire des Finances Publiques précise que les frais d'études ci-dessous étant suivis de travaux, ceux-ci doivent être intégrés sur la fiche d'inventaire n°2022213213 « bâtiment les cimes de Courcy » :

2031	200220312 ETUDES CAVE PEINTE	01/01/2002	0	1147.11
2031	200630311 ETUDE VILLAGE MEDIEVAL CAVE	27/06/2006	0	5000
2031	201320312 projet parc récréatif et de loisirs	29/07/2013	0	32112.6
2031	201620311 honoraire 1 avenant contrat accompagnement formalisation pp	26/02/2016	0	16003.2
2031	201720311 étude implantation bornage chemin limite Allonnes Brain en vu	12/12/2017	0	1056

Cette opération d'intégration des frais d'études est une opération d'ordre budgétaire. Il convient donc de prendre une décision modificative pour ouvrir les crédits aux chapitres 041 en recettes et en dépenses d'investissement.

Section	Sens	article	Modification des crédits
Investissement	Recette	2031 - 041	+ 54 262.91€
	Dépense	21321, opération n°10 - 041	+ 54 262.91€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Autorise la décision modificative sus indiquée.

Envoyé en préfecture le 22/02/2023

Reçu en préfecture le 22/02/2023

Publié le

ID : 049-214900417-20230117-DCM2023_01_019B-DE



Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjointes et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente

Le secrétaire,
Amélie JAMET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amélie Jamet', written over a horizontal line.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Yves BOUCHER

